

lui demeurera pas longtemps. La chair deviendra un je ne sais quoi, qui n'a plus de nom dans aucune langue; tant il est vrai que tout meurt en eux, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ces malheureux restes : *Post totum ignobilitatis elogium caduce in originem terram, et cadaveris nomen, et de isto quoque nomine peritura in nullum inde jam nomen, in omnis vocabuli mortem.*

David, Job, Tertullien, Bossuet, Châteaubriand, m'ont fourni les paroles avec lesquelles j'ai écrit sur la journée des morts. Si j'en appelais aux souvenirs de chacun de nous, je serais sûr d'émouvoir encore : car, parmi ceux qui liront ces pages, presque tous ont mené le deuil autour d'un tombeau; presque tous ont dit les prières des agonisants près d'un lit de moribond; presque tous ont vu l'enlèvement d'un cercueil, ont récité le *De profundis* sous la voûte mortuaire du trépassé; presque tous ont entendu les pelletées de terre tomber et résonner si lugubres sur les planches de la bière; mais nous n'évoquerons point de si tourmentantes réminiscences; le jour des morts ne doit pas être un jour d'épouvante, mais un jour d'espérance et presque de consolation.

L'Eglise, dès son origine, a toujours prié pour ses enfants morts; elle, qui connaissait les miséricordes du Seigneur, ne cessait d'offrir, pour les trépassés, le sacrifice qui rachète les âmes et qui leur ouvre les portes du ciel; mais saint Odilon, abbé de Cluny, a été un des premiers à établir une commémoration générale pour tous les fidèles, et pour cette solennité il choisit le lendemain de la fête de tous les saints.

En peu de temps on vit adopter et pratiquer cette observation dans toute l'Eglise d'Occident par l'autorité du siège apostolique. Bientôt après on la mit au nombre des fêtes dont l'observation est de précepte parmi le peuple et le clergé.

Cette fête de regrets, de souvenirs et de prières, était déjà toute commune en Angleterre au commencement du troisième siècle, comme il paraît par le concile d'Oxford, tenu l'an 1222. Elle y est au rang des solennités de seconde classe.

Elle a été ordonnée comme de précepte pour la ville et le diocèse de Paris, par l'évêque Eustache du Bellay, dans ses statuts de l'an 1557.

Maintenant, cette commémoration des morts est établie et enracinée dans les mœurs des peuples, et les hommes oublieraient bien des fêtes avant celle-là.

La prière, c'est la respiration de l'âme, surtout près des tombeaux : là, les choses de la mort, la terre tombant sur le cercueil, le marbre scellé pesant sur le trépassé, les vers, la corruption venant, malgré tous nos efforts, malgré les chasses de bois de chêne et de plomb, dévorer le peu qui nous reste de nos proches et de nos amis; toutes ces choses briseraient le cœur. Mais la prière soulève ces poids écrasants de dessus nos âmes, et les fait respirer.

La prière est comme une rosée qui reverdit le bonheur et qui rend plus douce la prospérité.

La prière est comme une blanche aurore qui se lève sur nos chaigrins pour en dissiper les ténèbres et pour faire voir le ciel aux yeux noyés de larmes.

Aussi la religion l'a mêlée à toutes ses fêtes, et dans l'année chrétienne elle monte sans cesse vers Dieu avec les mérites des bonnes œuvres et la fumée de l'encens.

VICOMTE WALSH.

FRAGMENTS HISTORIQUES.

Nous nous sommes procurés des documents qui nous permettent d'ajouter quelques nouveaux détails à ce que nous avons dit du Père Lafitau et du gin-seng. On voudra bien nous permettre de les citer ici tels que nous les avons, sans aucune transition :

Une lettre que le marquis de Beauharnais (1) écrivait le 13 octobre 1727, au ministre de la marine, le comte de Maurepas, nous parle de certain mémoire, que le Père Lafitau aurait composé sur une question politique des plus importantes et des plus délicates. "J'ai l'honneur, dit M. de Beauharnais, de vous envoyer ci-joint, un mémoire que m'a donné le révérend Père Lafitau, au sujet des différends entre les deux couronnes, sur les prétentions des uns et des autres. Comme ce mémoire peut servir Mgr. à celui auquel il me dit avoir travaillé avec M. Begon, j'ai cru devoir vous l'envoyer." Ces écrits sont probablement encore conservés aux archives du gouvernement français; leur publication ne pourrait qu'ajouter à la gloire du savant Père, car nous ne doutons pas qu'il n'ait traité cette question des frontières avec toute la supériorité dont il a fait

preuve dans ses autres ouvrages, et il nous semble qu'il serait assez curieux de rapprocher ses preuves et ses arguments de ceux des hommes d'état et de diplomates de cette époque.

On nous a obligamment communiqué le passage suivant de Kalm, dont l'ouvrage est très rare. Ce savant Suédois, se trouvait en Canada au mois d'août 1749, au moment où le commerce du gin-seng était en grande activité. Voici ce qu'il dit :

"During my stay in Canada, all the merchants at Quebec and Montreal, received orders from their correspondents in France, to send over a quantity of gin-seng, there being an uncommon demand for it in this summer. The roots were accordingly collected in Canada with all possible diligence; the Indians especially travelled about the country, in order to collect as much as they could together, and to sell it to the merchants at Montreal. The Indians in the neighbourhood of this Town were likewise so much taken up with this business, that the French farmers were not able, during that time, to hire a single Indian, as they commonly do to help them in the harvest. Many people feared lest by continuing, for several successive years, to collect these plants without leaving one or two in each place, to propagate their species, there would soon be very few of them left, which I think is very likely to happen, for by all accounts they formerly grew in abundance round Montreal; but, at present, there is not a single plant of it to be found, so effectually have they been rooted out. This obliged the Indians, this summer, to go far within the English boundaries, to collect these roots. After the Indians have sold the fresh roots to the merchants, the latter must take a great deal of pains with them. They are spread on the floor to dry, which commonly requires two months and upwards, according as the season is wet or dry. During that time, they must be turned over once or twice every day, lest they should putrify or moulder. The superior of the clergy here and several other people, assured me that the Chinese value the Canada gin-seng as much as the Tartarian, and that no one has ever been entirely acquainted with the Chinese method of preparing it."

Dans la livraison précédente il s'était glissé quelques erreurs que nous tenons à corriger.

Le mot *Kanawaké* ne signifie pas *rapides*; mais *Au rapide*. Le vénérable M. Dufrené du séminaire de St. Sulpice, nous apprend que ce mot se compose de *onawa*, *rapide*, et de *ké* particule qui indique la localité, ou l'usage permettant de changer o initial en ka on a enfin *Kanawaké*.

Ce M. pense que le véritable nom iroquois du gin-seng est *Te karent-oken*. La particule *Te* indique la dualité et doit toujours s'employer lorsqu'elle parle de deux choses; mais dans une bouche iroquoise, la prononciation de ce mot est très douce *T'Karent-oken*. Quand au changement du g en k, on le trouve assez souvent dans les différentes dialectes iroquois.

Enfin dans la 2^e note de la page 153 lisez *Wilcox* au lieu de *Wilson*.

H. V.

Mémoire présenté à Son Altesse Royale Mgr. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume de France.

Concernant la précieuse plante du Gin-seng de Tartarie, découverte en Canada par le Père Joseph-François Lafitau, de la Compagnie de Jésus, missionnaire des Iroquois du Sault St. Louis.

(Suite et Fin.)

Outre ce bouquet on remarque souvent un ou deux de ces fruits portés sur des pédicules séparés et attachés au pédicule commun à deux pouces au-dessous de l'ombelle. Quelquefois il en naît plusieurs qui partent du nœud d'où sortent les branches. J'ai vu une de ces plantes qui me parut plus extraordinaire, elle avait un second bouquet bien formé qu'elle portait sur un second pédicule commun, qui s'élevait à côté du premier. (1)

Le Père Jartoux dit que c'est alors un signe qu'on en doit trouver d'autres en suivant le rumb de vent que ces fruits indiquent. Je n'ai point remarqué, au pays où j'étais, que cette observation fut juste. Je crois qu'on n'en peut rien conclure si ce n'est que ces plantes ont plus de force, qu'elles sont mieux nourries, et que peut-être elles sont dans un terrain ou dans une situation plus avantageuse à leur accroissement.

On devrait, ce semble, porter le même jugement des tiges qui ont plus ou moins de branches. Il serait naturel de croire qu'elles les produisent ou plus hautes ou en plus grand nombre, à propor-

(1) Toute cette description est d'une exactitude vraiment admirable. Un de nos amis nous écrit qu'après l'avoir lue attentivement, il a pu reconnaître la présence du gin-seng dans le bois de St. Joseph du Lac des Deux-Montagnes. Nous même, avec M. le Commandeur Viger, et M. Bellemare, nous en avons cueilli plusieurs pieds des plus beaux, et encore chargés de leur fruits près de l'Abord à Plouffe, et tous ceux à qui nous les avons montrés nous ont témoigné à peu près la même surprise que les sauvages témoignèrent au P. Lafitau en reconnaissant "leur plante du Canada"—C'est là le gin-seng: mais il y en a partout! Toutefois nous verrons plus loin qu'il y en a peu dans le district de Québec.

(1) Charles de Beauharnais fut gouverneur du Canada de 1796 à 1747. Sa famille, originaire de la Bretagne, a produit Alexandre, vicomte de Beauharnais, qui épousa Joséphine, depuis impératrice.